№ 132 — 9me année

Le numéro: 5 centimes.

Mardi 14 Novembre 1911

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: SION Imprimerie GESSLER

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3,25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro . . .	15.—	7.80	4.40

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Etranger

Téléphone

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.20	0.30
Réclames		0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" à Sion.

!! Nos flocons d'avoine !!

Best rolled Oats EAGLE Feinste Qualitaet Haferflocken

marque „EAGLE" sont reconnus le produit le plus parfait et le meilleur marché pour remplacer le lait et comme aliment supplémentaire. Seul produit diplômé à l'Exposition Suisse d'Agriculture à Lausanne en 1910. **Hafermühle Lützelflüh.**

Dépôt pour le Canton du Valais: MM. Pellissier frères, St-Maurice.

Comme **Dépuratif**

Exigez la Véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatisme, Maux d'estomac, Hémorrhoïdes, Varices, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations. Agréable à prendre. —1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.— (1 bout. une cure complète) fr. 8.—

Dépôt général et d'expédition:

PHARMACIE CENTRALE, 9, rue du Mont-Blanc 9, **GENÈVE**

Se vend dans toutes les pharmacies

Exigez la véritable **MODEL** Exigez la véritable **MODEL**

EXPLOSIFS MODERNES

PETITPIERRE FILS & Co NEUCHATEL

Les plus ÉCONOMIQUES. Les plus SURS et ACTIFS

Se défier des imitations

WESTFALITES, GELATINE-WESTFALITE - PERSALITE

Détonateurs garantis, Mèche à mine extra

S'adresser **directement:** Aux agents Généraux pr la Suisse française

PETITPIERRE fils & Co., Neuchâtel, fournis. du Lœtschberg

! ATTENTION !

J'ai l'avantage d'inviter mon honorable clientèle à venir voir les

Modèles de cadres

sculptés or

:: Style magnifique ::

provenant d'une importante fabrique, qui m'a concédé sa représentation exclusive pr le Canton

HERMANN CABRIN

Encadreur

SION, **Rue de Conthey**

La Santé et l'Hygiène

Purifiez l'air vicié des appartements, bureaux, locaux de travail, etc.

Prevenez les maladies et les épidémies

par

L' Hygienical

procédé moderne pour:

La DÉSINFECTION :: LA DÉSODORISATION

:: contre LA FUMÉE et les POUSSIÈRES ::

Nombreuses attestations à disposition.

SUCCES IMMENSE

Demandez renseignements et prospectus à la

SWISS HYGIENICAL, Lausanne

Les abonnés que celà intéresse pourront voir fonctionner l'HYGIENICAL dans les bureaux du Journal et y obtenir tous renseignements utiles.

ETIQUETTES de vin en tous genres à l'Imprimerie GESSLER

Villa Beau-Site

SIERRE

Pensionnat de jeunes filles. Langue française. Cours d'allemand, comptabilité-travaux manuels en tous genres, d'art. d'agrément. Enseignement ménager, cuisine, repassage, coupe, confection, etc

Envoi de prospectus.

ETERNIT

Société Suisse DES USINES ETERNIT à Niederurnen (Glaris)

! Couvertures !

de toits et

Revêtements de façades

SÉCURITÉ au vent et aux ouragans

Grande légèreté Durée illimitée Garantie de 10 ans.

Echantillons et renseignements à disposition

La Boucherie chevaline

DEGERBAIX

35 Cheneau de Bourg à Lausanne

expédie bonne

viande de cheval

au prix de fr. 0.80, 0.90 le kg.; 1er choix extra fr. 1.—. H 15255 L

Emigration et passage

pour tous les pays d'Outre-mer aux prix et condition les plus avantageuses par

Jules Albrecht, horloger-bijoutier, Sion

représentant de **Zwilchenbart S. A. Bâle,** la plus importante et la plus ancienne Agence d'émigration de la Suisse. Approuvé par le Conseil d'Etat.

Tirage

irrévocable 15 décembre 1911

Achetez les

Lots

de la loterie pour la station de repos du personnel des administrations fédérales aux Mayens de Sion. (Gros lots en espèces de fr. 30,000, 10,000, 5000, 2000 etc. total frs. 100,000). Envoi des billets à fr. 1.— contre remboursement par

l'Agence centrale, Berne

Passage de Werdt No. 189.

Hâtez vous et tendez la main à la fortune, les billets sont bientôt tous vendus. Grande chance de gain avec très peu de dépenses

Se raser devient un plaisir

en employant le nouveau rasoir mécanique **American** ou **Globe-Trotter.** Garantie, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, AMERICAN complet soigné, fr. 4.50, Globe-Trotter avec 2 lames dans un bel écrin, fr. 6.50.; avec 12 lames, fr. 12, Gilette ou Apollo, fr. 25.

Envoi contre remboursement. — Catalogue gratis et franco.

Ls. ISCHY, fabr., Payerne.

Gesucht!

Wir suchen für unser Elektrizitätswerk am Löntsch in Nesttal zu sofortigem Eintritt einen tüchtigen **Werkstätten-Chef.** Derselbe hat auch zur Ermöglichung des Schichtenwechsels wöchentlich während einem Tage den ganzen Betrieb zu führen. Deutsch-Schweizer, die sich über erfolgreiche Tätigkeit in ähnlicher Stelle ausweisen können erhalten den Vorzug.

Daselbst findet auch ein geübter und im Betrieb erfahrener **Elektro-Monteur** dauernde Beschäftigung.

Angebote mit kurzer Beschreibung der bisherigen Tätigkeit sind unter Nennung des Alters, der Gehaltsansprüche und allfälliger Referenzen zu richten an

Kraftwerke Beznau-Löntsch

BADEN.

Banque Cantonale de St-Gall

(Garantie de l'Etat)

Nous émettons actuellement au comptant:

des obligations 4 1/4 % au pair

fermes pour 3 ans, ensuite dénonçables en tous temps à 6 mois.

Titres au porteurs AVEC COUPONS semestriels aux 31 Mars et 30 Septembre. Coupures de Frs. 500; Fr. 1000; et Frs. 5000.

Les coupons sont payables sans frais auprès de toutes les Banques Cantonale suisses.

La Direction.

Boucherie charcuterie chevaline

Lucien Rossignelly

Chemin neuf No 2 — EAUX-VIVES

J'expédie contre remboursement a partir de 5 kgs. la viande de cheval Ier choix à partir de 1 fr. le kg.

Rabais aux personnes qui en prennent une grosse quantité pour saler.

Saucisses Saucissons Viande hachée

TELEPHONE 4563

Adresse télégraphique: **Rossignelly Eaux-Vives Genève**

Chocolats „Lucerna" Marques exquises

Banque de Sierre Sierre

COMPTE DE VIREMENT A LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Nous donnons: le **4 1/4 %** sur obligations de 500 frs. et 1000 frs. dénonçables tous les ans;

le **4 %** en Caisse d'Epargne.

Prêts sur hypothéque ou contre nantissement

Encaissement de coupons et de chèques sur la Suisse et l'Etranger. Garde de titres

La Direction

Travaux d'impression

en tous genres

Imprimerie GESSLER

Rue de la Dent-Blanche

Beau choix d'étiquettes de vins

Exécution à toute heure de faire-part de décès

Livraison rapide et soignée à des prix :: très modérés ::

BŒUF

Ire Qualité

est expédié à partir de 3 kilogs, à fr. 1.50 le kilog, par la

Grande Boucherie Moderne

77 Rue de Carouge, **Genève.**

Celui qui s'est refroidi et qui veut se préserver des affections pulmonaires doit prendre la **Siroline Roche**

Contre le renchérissement de la vie

NOUS OFFRONS

FRAICHEUR GARANTIE — VIDÉE ET PLUMÉE — MEILLEUR MARCHÉ QUE LA VIANDE

Poulets de grain

sont expédiés contre remboursement en paniers de:

2 kil. 1/2 à **3** fr. **25** le kilo.

5 kil. à **3** fr. **10** le kilo.

Poules-poulardes-dindes-oies-canard-lièvres au plus bas prix du jour sont fournis par la 1re Société suisse pour l'importation de la volaille 18 Rue de Lyon Genève. Revendeurs solvables sont demandés partout pour visiter hôtels, pensions, particuliers, etc.

Persil

Lessive

opérant par elle-même

rend le linge blanc comme neige, sans frotter ni brosser, et moyennant une seule cuisson d'un 1/4 d'heure à une 1/2 heure. Point n'est besoin d'ajouter du savon ni de poudre à lessive; par suite, emploi très économique; garanti sans effets nuisibles.

Il ne vend qu'en paquets d'origine.

Dépôt général: Albert Blum & Co., Bâle.

HENKEL & Co., seuls fabricants, ainsi que dits

Soude à blanchir "Henco"

Les Amateurs

d'un visage pur et délicat, d'un air frais jeune et rose, d'un teint éclatant n'emploie ront quet le véritable

Savon au Lait de Lis

Bergmann

Marque: Deux Mineurs

Prix 80 cts. le morceau.

Plus de peau couperosée, rugueuse ou crevassée par l'usage régulier de la

Crème au Lait de Lis

„D A D A"

En vente le tube à80 cts. chez:

SION: pharm. Henri Allet. G. Faust, V Pitteloud, Xavier Zimmermann. Coiff. Martin Ebner, Jos. Erné, E. Furter Coiffeur Ch. Ganter.

SIERRE: pharm. Burgener, Pierre de Chastonay; Coiff Aloïs Heim.

MARTIGNY-VILLE: pharmacie M. Lovey, pharmacie Morand, Coiff. F. Favre-Collomb

MARTIGNY-BOURG: pharm. Ch. joris.

St-MAURICE: Coiff. Ch. d. Siebenthal.

VISP: pharm. Ed. Burlet.

BRIGUE: F. Marty, pharm.

La guerre contre les trusts

La guerre contre les trusts continue aux Etats-Unis. Après avoir obtenu des tribunaux la dissolution de la puissante Standard Oil Company et du trust des tabacs, la justice américaine s'attaque aujourd'hui au plus gigantesque de tous les trusts, celui de l'acier; elle en demande la dissolution et réclame des poursuites contre ses fondateurs et administrateurs qui sont les plus grands financiers des Etats-Unis; on compte parmi eux Pierpont Morgan, Rockfeller père et fils, déjà impliqués dans le trust des pétroles, et d'autres encore.

Les poursuites sont basées sur des contraventions à la loi Sherman.

Le gouvernement demande, en outre, que les contrats relatifs au transport des minerais conclus entre les chemins de fer du « Great Northern » et le « Great Western Mining Company », soient déclarés nuls, ce qui implique des poursuites contre MM. Carnegie et Hill.

Le trust de l'acier comprend aujourd'hui un capital-actions de 868 millions de dollars et a pour 600 millions de dollars d'obligations, de sorte qu'il représente un capital global de près de un milliard et demi de dollars, soit environ sept milliards et demi de francs.

La nouvelle des poursuites a causé aux Etats-Unis une vive sensation, d'autant plus qu'elle est survenue un peu à l'improviste. Une dépêche de New-York adressée au « Daily Chronicle » dit qu'elle a surpris non seulement tout Wallstrat, mais encore M. Pierpont Morgan et tous les chefs de sa corporation. Une conférence des rois de l'argent a été convoquée en toute hâte et s'est réunie la nuit dans la bibliothèque de l'hôtel de M. Pierpont-Morgan. Cette conférence a duré jusqu'à 4 h. du matin. On a annoncé à l'issue de cette réunion que la corporation lutterait jusqu'au bout. Les autres corporations qui ne sont pas menacées de procès appuyeront la corporation de l'acier, craignant si le gouvernement gagnait le procès, que leur corporation ne soit perdue.

Le procès qui s'engage sera probablement très long, on parle même de plusieurs années. Mais il ne faudrait toutefois pas s'imaginer que si même le juge se range à l'avis du gouvernement, le trust de l'acier aura complètement cessé d'exister. Il ne pourra évidemment pas subsister sous sa forme actuelle, il devra se dissoudre et chacune des entreprises actuellement coalisées reprendra son autonomie.

Mais rien n'empêchera ces dernières de continuer à s'entendre et à fonctionner sur des bases nouvelles concertées. En somme ce n'est par le trust lui-même que condamne la loi Shermann, c'est un certain mode de fonctionnement. Si le mode actuel est déclaré illégal, on trouvera bien une nouvelle combinaison et parfaitement conciliable avec les exigences légales: on peut compter pour cela sur l'esprit ingénieux et fertile des hommes de loi de finances américaines.

Il est même des trusts qui ,redoutant et devançant l'action de la justice, ont pris eux-mêmes l'initiative de se dissoudre.

On cite notamment le cas de l'« International Harvester Comp. » constituée au capital de 195 millions de dollars, près d'un milliard de francs, par la fusion de quatre compagnies s'occupant de la construction de machines agricoles et qui se faisaient jadis concurrence. Ces quatre compagnies reprennent leur indépendance, mais rien ne peut les empêcher de continuer à fonctionner comme sous le régime du trust et de s'entendre, notamment pour la fixation des prix.

De l'avis de tous les hommes compétents, la loi Sherman est une arme inefficace contre les trusts. Elle permet de leur créer des ennuis et des difficultés, mais elle est impuissante à empêcher les abus qui ont rendu les trusts si odieux à la population américaine et au monde entier, puisqu'en effet ce sont ces abus criants qui sont la cause véritable du rançonnement arbitraire des consommateurs.

Alexandre Ghika.

Nouvelles de la Suisse

Les ballottages au Conseil national

Hier, dimanche, a eu lieu à Genève, à Berne-Ville et dans le 39e arrondissement d'Argovie, le deuxième tour de scrutin pour les élections au Conseil national.

Ils ont donné les résultats suivants :

A Genève, M. Sigg, socialiste et Ody, catholique, sont élus par 8063 et 7806 suffrages.

Les candidats démocrates, MM. Rutty et Georg en obtiennent 6214 et 6122.

C'est le triomphe complet de la coalition radicale-indépendante-socialiste qui ne laisse aux démocrates qu'un siège au Conseil national.

Sans vouloir nous imiscer dans le ménage politique de nos confédréés genevois, on peut à bon droit trouver monstrueuse cette alliance qui oblige les catholiques à patronner comme candidat au Conseil national un des pires ennemis de la religion et de l'ordre social tel que M. Sigg. Où sont les principes? Il n'y en a plus; c'est un assaut à l'assiette au beurre.

Le « Genevois » organe radical, célèbre la victoire en termes lyriques.

« La victoire est écrasante, définitive.

» MM. Sigg et Ody sont élus dans des conditions aussi brillantes que le furent au premier tour leurs collègues radicaux. On attendaient, à droite, du corps électoral qu'il se déjugeât; on disait qu'il avait émis un vote de suprise. Aujourd'hui, que reste-t-il à nos adversaires, pour expliquer leur effondrement!

» La majorité progressiste s'était affirmée considérable au premier tour; elle se confirme aujourd'hui ,malgré les manœuvres de toute sorte dérigées contre MM. Ody et Sigg.

» Les adversaires du bloc des gauches sont jugés.

» La politique de stagnation économique de recul social, de vertuisme agressif du parti mômier-conservateur, vient d'être condamnée sur nouvel appel, et avec une juste et exemplaire sévérité.

» Nous sommes heureux de saluer en MM. Sigg et Ody, deux nouveaux conseillers nationaux dont l'attachement à la cause du progrès nous est connu.

» Les radicaux ont accompli vaillamment leur devoir .Ils peuvent ce soir, pousser ,en toute allégresse, le cri de

» Vive Genève!

» Vive la Confédération!

Le « Journal de Genève » dit assez mélancoliquement:

« Malgré un nouvel effort énergique du parti démocratique ,abandonné cette fois à ses seules forces, l'« Union des gauches » a réussi à fair triompher son étrange liste bicolore composée d'un ultramontain et d'un socialiste.

» Le parti démocratique avait subi en 1899, un échec analogue lorsque, au second tour de scrutin, M. Triquet avait été élu contre M. Odier et que M. Ador était resté seul représentant du parti démocratique au Conseil national

» Aux élections générales suivantes, en 1902 la liste démocratique passa compacte. Il n'y a donc aucun motif de nous décourager.

» C'est une fois encore, le parti « indépendant », qui a réussi à être l'arbitre du combat. Grâce à lui, Genève sera représentée à Berne par M. Sigg, le soldat réfractaire, et par M. Willemin. On verra ce que durera cette étrange alliance de partis unis les uns aux autres par des appétits et des haines à défaut de principes.

» Quant à nous, nous resterons fidèles aux principes qui font l'honneur du parti démocratique et nous les ferons triompher.

» Vive Genève!

» Vive la Confédération!

A Berne-Ville, il y avait trois députés à élire; les conservateurs libéraux présentaient MM. Wyss et Koennig, députés sortants, libéraux.

Les socialistes portaient MM. G. Muller, directeur des finances municipales, socialiste et Schneeberger, député au Grand Conseil, socialiste et Carl Moor, député au Grand Conseil, socialiste.

Les radicaux portaient 2 conservateurs libéraux, MM. Wyss et Kœnig et un socialiste M. G .Muller.

Sont élus :MM. Kœnig, par 10,962 voix, Wyss, par 10,946. Gustave Muller, par 14,229. Viennent ensuite, MM .Scheneeberger, 8,175 voix. Moor ,7,790.

Le 39e arrondissement (Baden-Rheinfelden) du canton d'Argovie avait un député à élire.

Deux candidats sont en présence: MM. Ursprung, de Laufenburg, radical et Mury, secrétaire-ouvrier, socialiste, de Baden.

Est-élu: M. Ursprung, 7031 voix.

La composition du Conseil national est approximativement la suivante: radicaux-démocrates 118. Conservateurs catholiques 37. Socialistes 15. Centre libéral 12. Groupe de politique sociale 7. Total 189.

Incendies

A Burglen, dans la nuit de vendredi à samedi, à deux heures, les bâtiments de l'entrepreneur Stalder, assurés pour 25 mille francs ont été détruits par un incendie dont on ignore la cause. Deux garçons âgés de 6 à 11 ans qui dormaient dans une mansarde ont péri.

A Schwamendingen, une maison habitée par plusieurs familles italiennes a brûlé par suite de la chute d'un poêle à pétrole. Deux personnes ont été sérieusement blessées.

Tué dans la forêt

Un ouvrier âgé, qui abattait des arbres a été tué par la chute prématurée d'un sapin à Hinwil.

Les instituteurs tessinois

Dimanche a eu lieu à Bellinzone une conférence des trois unions d'instituteurs: Fédérazione (conservateurs), Scuola radicaux, Economite ,socialistes, dans le but d'arrêter les propositions qui seront soumises à la grande assemblée du 16 novembre. On apprend que le comité de ces trois associations proposera la grève générale au cas où le Grand Conseil se refuserait à élever les traitements.

Grand Conseil grison

Le Grand Conseil a décidé de consacrer au développement de la gymnastique le superflu de 10,000 francs qui revient au canton selon le dernier recensement comme subside scolaire de la Confédération. Il est prévu de créer de meilleurs emplacements de gymnastique, de faire l'acquisition de nouveaux engins là ou celà est nécessaire. Par 36 voix contre 26, le Grand Conseil a décidé de ne pas donner suite à une proposition de la société héraldique suisse et du Conseil d'Etat de modifier l'image des armoiries du canton des Grisons en supprimant les deux figures de Saint-Georges et du sauvage.

Grand Conseil

Séance de lundi 13 novembre

Présidence de M. Jean Anzévui ,président.

Ouverture de session

La session ordinaire du Grand Conseil s'est ouverte ce matin par un temps pluvieux qui a un peu gâté l'imposante cérémonie du cortège de l'Hôtel de Ville à la cathédrale; à tel point que l'huissier du gouvernement devait dissimuler sous son manteau, de crainte de le mouiller, le sceptre flambant neuf, attribut de l'autorité exécutive, qu'on inaugurait aujourd'hui; ce sceptre a été fourni par M. J. Albrecht, bijoutier, le dessin très artistique en est de M. l'architecte de Kalbermatten.

De retour à l'Hôtel de Ville, le peloton de gendarmes, sous le commandement de l'adjudant Dayer, ayant fait demi-tour, nos honorables ont pris place dans l'étroite enceinte parlementaire qui s'est trouvée pour un jour cependant assez grande, car la moitié des bancs était presque vide. A remarquer que les députés haut valaisans ont pour la plupart envoyé siéger des suppléants; des orateurs habituels de cette partie du canton nous ne remarquons guère que MM. Henri Roten et Joseph de Stockalper.

La séance est ouverte par un discours du président M .Jean Anzévui, discours empreint du plus pur sentiment de patriotisme et qui reçoit de nombreuses marques d'approbation. Nous sommes heureux de pouvoir publier intégralement le texte de ce discours :

Discours de M. Jean Anzevui

Messieurs les députés,

En vous souhaitant la bienvenue, j'ai à remplir la douloureuse mission de vous rappeler la mémoire d'un collègue disparu. C'est M. le député François Délèze, décédé le 22 août 1911.

Jeune encore, il était né en 1865, Délèze semblait destiné à une longue carrière, lorsque la Providence, dont les secrets sont impénétrables, l'a rappelé de la scène d'ici-bas.

Dans son jeune âge déjà, actif, travailleur, désireux de se faire une situation, Délèze quitta sa commune natale. De retour au pays, ses concitoyens, ne tardèrent pas à l'appeler à la présidence de la commune.

La commune de Nendaz, vaste par son territoire ,riche par son sol fertile, n'était pas encore entrée dans la voie du développement. Il lui fallait un homme d'initiative et d'énergie, pour hâter et provoquer ce développement.

Cet homme, ce fut François Délèze. A peine à la tête de l'administration, le voyons-nous mener à bonne fin la question des forces motrices et provoquer la construction de la belle route qui ne tardera pas à relier Nendaz à la capitale du canton.

François Délèze représentait au Grand Conseil ,le cercle de Nendaz, depuis les élections générales de 1909.

Vous avez tous connu ,MM. les députés, son affabilité et son agréable commerce.

Très assidu à toutes les séances du Grand Conseil, il en suivait les délibérations avec une attention soutenue.

Nous conserverons un bon souvenir de ce collègue.

En son honneur, et aussi pour témoigner à sa famille nos sentiments de douloureuse sympathie, je vous prie, MM. de vous lever de vos sièges.

Messieurs les députés,

Je ne saurais ouvrir les délibérations de notre assemblée sans rappeler un évènement important, qui a eu dans l'ensemble du pays un retentissement plutôt désagréable. Je veux parler de la votation du 27 août.

Le Grand Conseil ,dans son unanimité, constatée par un appel nominal solennel, avait élaboré une loi d'exécution du Code civil suisse; il avait mis un soin tout particulier à faire de cette loi, une bonne loi, Ce travail législatif avait été précédé d'un labeur aussi intelligent que consciencieux, de la part de magistrats et de juristes qui depuis longtemps ont donné au pays les preuves de leur savoir et de leur dévouement à la chose publique.

Tout cela s'est écroulé devant la majorité populaire, majorité insignifiante, il est vrai, mais qui n'en est pas moins décisive dans ses conséquences.

Ce fut une surprise générale. Sans doute, on savait qu'une opposition s'était manifestée mais on ne supposait pas qu'elle triompherait.

Quelles ont été les causes de cette opposition. Elle s'est surtout manifestée, paraît-il, contre l'acte authentique, imposé par le Code civil lui-même et non par notre loi d'exécution.

Il n'appartenait pas de rechercher si d'autres motifs, moins ostensibles, ont aussi amené cette manifestation extraordinaire de la volonté populaire, qui s'est révélée par le spectacle d'une région, celle au-dessus de la Raspille, unanime à rejeter la loi, et celle au-dessous de la Raspille, unanime à l'accepter.

Je puis dire dans tous les cas que si nous avions, chacun dans notre sphère d'influence, mieux expliqué au peuple l'importance de la loi, sa portée et ses conséquences, la participation au scrutin eût été plus nombreuse et l'opposition eût en partie désarmé.

Quoiqu'il en soit, il ne nous reste qu'à nous incliner devant la volonté populaire.

Le peuple est souverain, et dans notre constitution récente, nous avons donné à ses droits l'extension la plus complète et la plus démocratique.

Y a-t-il lieu de le rappeler et de faire machine arrière.

Peut-on, à l'occasion du 27 août proclamer que le referendum obligatoire a fait faillite.

Le moment est-il venu d'introduire dans notre charte cantonale, comme correctif du referendum obligatoire ,le vote obligatoire.

Tel n'est pas mon sentiment, ni celui de l'assemblée, j'en suis persuadé. Le referendum obligatoire est l'aboutissement naturel du développement des droits populaires.

Mais le peuple, pour en faire un bon usage, doit être éclairé et s'intéresser aux affaires publiques. Instruisons donc le peuple, à chaque occasion où il est appelé à rendre son verdict; faisons lui connaître l'importance qu'il y a, pour lui, de s'intéresser à la chose publique. Alors le referendum obligatoire portera d'heureux fruits.

On a dit, Messieurs, et il y avait lieu de le craindre, que la votation du 27 août, avait creusé un profond fossé entre les différentes parties du canton.

Je suis heureux de constater qu'il n'en est rien et la preuve évidente, je la trouve dans la belle manifestation du 29 octobre, où les électeurs, sans distinction de région ni de langue, par un vote unanime, ont donné à leurs magistrats le témoignage de leur estime et de leur sympathie.

Je vous en prie, Messieurs ,les députés, ne nous attardons pas à de vaines récriminations, à d'inutiles regrets.

Sans aigreur, sans rancune, remettons nous sérieusement à l'œuvre.

Consacrons tous nos efforts à doter notre cher Valais de lois utiles et fécondes. Unissons nous pour donner à notre canton l'essor économique que de tous côtés on entrevoit, et nous aurons fait ainsi œuvre de bons patriotes.

C'est dans ces sentiments, MM. les Députés, que je déclare ouverte la session ordinaire de novembre 1911.

Nominations

Après l'appel nominal, le bureau donne lecture du message du Conseil d'Etat concernant la nomination des membres du comité de direction, du Conseil d'administration, du directeur et d'un censeur de la Caisse hypothécaire et d'épargne. Le scrutin pour ces nominations est fixé à mercredi, le Conseil d'Etat propose de réélire les membres en charge.

Le budget

M. Henri de Werra, rapporte en français au nom de la commission du budget; il donne d'abord lecture du message du Conseil d'Etat; nous nous dispenserons de revenir sur ce message dont nos lecteurs ont pu prendre connaissance des principaux passages.

Sur la proposition de M. de Stockalper, et avec l'assentiment de la députation du Haut-Valais il est fait abstraction de la lecture du message allemand. M. de Werra présente le rapport de la commission.

Il constate en premier lieu que si l'on déduit du déficit présumé l'amortissement de la dette publique et l'avance faite par l'Etat du subside fédéral au pont de Gampel, la diminution de la fortune publique ne serait en 1912 que de 154,416 francs d'après le projet de budget du Conseil d'Etat; mais la commission a encore réduit le déficit présumé en majorant de frs. 54,800 le produit de l'impôt et de frs. 10,000 le produit de la vente des sels et en diminuant de frs. 4,000 la dépense pour achat de sels.

Le rapporteur de la commission fait observer que depuis l'année 1899 chaque commission du budget a fait entendre ce même refrain que nos dépenses augmentent en disproportion de nos recettes. Notre politique financière avait, antérieurement à cette date, été d'une prudence excessive, conséquence d'événements malheureux. Depuis le crédit du canton s'est rétabli et l'on a de nouveau osé aller de l'avant inaugurant ainsi l'ère des déficits. L'accroissement considérable des dépenses au cours de ces dernières années, est la suite des dispositions introduites dans la nouvelle constitution en faveur du développement de l'instruction publique, de l'agriculture, des œuvres sociales et du réseau de nos routes. Il nous reste encore dans ces divers domaines, beaucoup d'œuvres à accomplir et l'on ne peut guère compter sur d'autres ressources que celles de l'impôt. L'enquête entreprise actuellement par une commission en vue de la révision des taxes cadastrales qui sont reconnues insuffisantes, aura à cet égard, une influence favorable sur le rendement de l'impôt. D'autre part, le Conseil d'Etat compte pouvoir nantir le Grand Conseil dans l'espace d'une année de la refonte complète de notre loi fiscale.

La commission invite le Conseil d'Etat à présenter prochainement un rapport général sur les subventions accordées pour améliorations alpestres. C'est le seul postulat qu'elle émet dans son rapport général; puis le rapporteur consacre une excellente page à l'excursion faite par la commission au Lœtschberg.

La séance est levée à midi. Demain: loi sur les denrées alimentaires, budget.

Chronique sédunoise

Société d'Agriculture

La Société d'agriculture a procédé hier, dimanche, à la distribution annuelle des prix: c'est toujours une cérémonie imposante à laquelle prennent part les autorités municipale et bourgeoisiale de la ville, M. le Chef du Département de l'Intérieur ou son représentant M. Giroud, Chef du Service agricole, et presque toujours aussi ,Mgr l'évêque de Sion; ce qui prouve à quel haut degré l'agriculture cette branche essentielle de notre économie nationale, est en honneur dans la vieille cité viticole et arboricole qu'est le chef-lieu.

Dès 1 h. 1/2 les sociétaires se sont réunis au local « Café Industriel » d'où ils se sont rendus ,en cortège devant l'hôtel du gouvernement. M .Jacques de Riedmatten, l'infatigable président de la société, a lu un très intéressant rapport général dans lequel il a constaté avec satisfaction les résultats de l'année agricole et la bonne marche des sections; les récoltes ont été abondantes cette année grâce à notre système d'irrigations. En terminant ,M. de Riedmatten a fait un appel à la jeunesse à s'intéresser d'une manière plus effective à l'agriculture.

On a ensuite procédé à la lecture des rapports concernant la marche des quatre sections de la société: M. C. Favre, vétérinaire a présenté celui relatif à l'amélioration du bétail; M. Oscar Ferrollaz, celui de l'arboriculture; M. Jean-Baptiste Bournissen, de la culture de la plaine; M. Léon de Torrenté, de la viticulture et M. Gustave Roch des expertises faites dans le vignoble.

Ces rapports sont toujours intéressants à entendre et nos vaillants agriculteurs en tirent chaque année de précieux conseils et d'utiles enseignements.

La lecture de chaque rapport a été suivie de la distribution des primes consistant en outils, tels que pelles, tridents, sécateurs et d'une petite valeur en argent.

Voici la liste des sociétaires ayant obtenu une prime de 1re classe :

Amélioration du bétail :

Hôpital de Sion, MM. Spahr Emile; Hofer Jean, Spahr Jules; Solioz Ulysse, Gollet Balthazar, de Riedmatten Armand, Rossier François, Hugon Emile, Ruffli Adolphe, Werlen Guillaume, Perrollaz.

Arboriculture:

MM. Kuriger Benoît, Spahr et Bonvin, Gabioud Joseph, Graven Alexis, Schwéry Joseph-Marie, Export agricole, Wuilloud Henry, Hoirie Pitteloud aux Fournaises, Antille Maurice, Perrollaz Oscar, Sauthier Joseph-Marie, de Torrenté Jules, de Riedmatten Armand, Mlle Caroline Zermatten, Dayer Victor.

Culture de la plaine:

MM. Emile Spahr, Hôpital de Sion, Adolphe Eschpach, François Rossier, Orphelinat des garçons, Erhardt Rodolphe, Pfefferlé Joseph, Anthonioz Jean, Spahr Jules.

Viticulture:

MM. Joseph Kuntschen, Ch. de Rivaz et Cie grande vigne, métral Hugon Emile, de Kalbermatten François, même métral; de Preux Louis métral Matthieu Joseph; Gabioud Joseph, métral Lehner Louis; Burgener Adolphe, métral Pellissier Julien; Pfefferlé Léon, métral Bridy Germain; Imbiederland P., métral Buthey Emile; Wolff Edouard, métral Pellissier César; de Riedmatten Eugène, métral Jacquemet J.; de Lavallaz Henri, métral Margelisch Joseph; Boll Hyacinthe, métral Luyet Joseph; Dénériaz Paul, métral Héritier Jean, Mme P. de Rivaz, métral Vergères Joseph.

La distribution des prix terminée, les sociétaires et invités se sont reformés en cortège sous la direction de M. Léon de Torrenté, pour se rendre par les rues du Grand-Pont, de Lausanne et des Remparts, au local de la Vinicole où il est de tradition de terminer la fête en trinquant et en prononçant des discours.

Lorsque chacun a pris place autour des longues tables chargées de verres et que la fumée des cigares distribués par le caissier de la société, M. Gollet, commence à emplir la vaste salle de ses nuages denses, M. Jacques de Riedmatten, ouvre la série des toasts en remerciant chaleureusement les honorables invités, MM. Anzévui, président du Grand Conseil, un ancien membre de la société, François Giroud, chef du service agricole, Graven, président de la ville, Amédée Dénériaz, président de la bourgeoisie, Zimmermann, préfet; et en exprimant ses regrets de l'absence de Mgr Abbet, qui s'est fait excuser et de M. le Conseiller d'Etat Bioley, qui a dû se rendre à Monthey auprès de sa femme, gravement malade.

Puis, sous la direction de M. Oscar Perrollaz, désigné comme major de table, prennent successivement la parole MM. Graven, au nom de la municipalité, Giroud, au nom du département de l'Intérieur; M. Dénériaz, au nom de la bourgeoisie, Zimmermann, F. de Kalbermatten.

M. Graven a annoncé, dans son discours, que l'avant-projet concernant l'amélioration de la plaine du Rhône est prêt; que le Conseil municipal va s'en occuper prochainement et que la question sera probablement soumise à l'assemblée primaire dans le courant du mois de décembre. Il a insisté sur l'importance de cette œuvre attendue depuis si longtemps et sur les sacrifices qu'elle exigera des propriétaires et de la ville.

M. Dénériaz a émis le vœu que la commission scolaire de la ville étudie l'introduction de cours de viticulture et d'arboriculture pratique pendant les deux dernières années de l'école primaire. Il est persuadé que ce système produirait d'excellents effets en intéressant les jeunes gens à l'agriculture.

M. Giroud a apporté les encouragements de l'autorité cantonale à la société qui a toujours été l'avant-garde du progrès agricole dans le pays. Il a félicité le président M. J. de Riedmatten et les membres du comité de leur activité et a terminé en portant son toast à la société. M. le préfet Zimmermann a parlé des relations entre patrons et ouvriers et M. F. de Kalbermatten a rappelé la visite de la Société romande d'agriculture à Bellini.

En somme, bonne et encourageante journée pour nos braves agriculteurs.

Tour des Sorciers

On nous écrit:

Quelle frasque a-t-elle donc commise cette vénérable tour, pour que l'on se permette de la retaper et de la rajeunir de si laide façon?

Est-ce peut-être ce que l'on appelle « conserver les monuments historiques »?

Que le ciel, dans ce cas, nous en préserve!

Ce qui fut, il y a quelques jours encore,

le vieux rempart pittoresquement appuyé contre les flancs de la tour des Sorciers, ce qui, il y a quelques jours encore contribuait à lui donner ce cachet médiéval, que la gravure a tant de fois reproduit — n'est plus aujourd'hui que vulgaires et plats contreforts!

La main du maçon a renversé le vieux — pourtant solide toujours — pour faire du neuf en défigurant totalement ce coin du vieux Sion.

Le maintien cependant des anciennes amorces — simplement consolidées si besoin en était — constituait une réparation si élémentaire, si simple et si facile, que nécessairement il a fallu ne pas la choisir.

Pauvre tour! on t'a enlevé tes vieux remparts, qui, comme toi, avaient le tort d'être un vestige du passé, pour te donner des béquilles qui à défaut d'autre mérite ont peut-être celui d'être neuves!

En fait de restauration, quel vandalisme!

D.

Faits divers

A la frontière italienne

Plusieurs journaux suisses ont relaté une mésaventure advenue sur la route du Simplon à deux Suisses et à une dame allemande qui auraient été arrêtés arbitrairement par la police italienne. Et ils ajoutent que le oCnseil fédéral a été saisi d'une plainte à ce sujet. Ce dernier renseignement en tout cas est inexact et au palais fédéral on ignore tout de cette affaire.

On a reçu, en revanche, l'exposé fait par M. Olgiati des circonstances qui ont accompagné son arrestation et sa condamnation. Cet exposé confirme les renseignements que nous possédions déjà, et permettra au Conseil fédéral de suivre aux démarches qu'il a déjà enaggées auprès du gouvernement italien par l'intermédiaire de notre ministre à Rome.

SIERRE — Conférence

On nous écrit:

Jamais une assistance aussi nombreues n'avait envahi la grande salle du nouveau collége de Sierre, pour écouter la belle et intéressante conférence donnée par MM. les Drs Forel et Bertholet.

C'est sans la moindre fatique que, pendant deux heures d'horloge, on a écouté le Dr. Forel qui, avec une rare compétence, a démontré qu'effectivement la race humaine dégénère et a passé en revue les diverses causes de cet état de choses, en s'arrêtant spécialement à l'une des principales: l'alcoolisme.

Les magnifiques projections lumineuses de M. le Dr. Bertholet; tableaux de maîtres, pièces anatomiques, préparations microscopiques, tableaux graphiques, etc., ont fait encore mieux toucher du doigt toute l'importance de cette question trop peu connue chez nous et qui mérite de retenir l'attention de tous les gens de cœur.

R.

Informations

Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 10 novembre

Le Conseil d'Etat approuve les messages ci-après:

1. concernant le règlement d'exécution de la loi sur l'enseignement secondaire;
2. accompagnant le projet d'ordonnance d'exécution du Code civil suisse;
3. communiquant au Grand Conseil les résultats de la votation populaire du 27 août 1911.

— Le Département de l'Instruction publique est autorisé à passer avec l'Abbaye de St-Maurice, la convention prévue à l'article 21 de la loi sur l'enseignement secondaire.

— Appelé à donner son préavis sur la délimitation militaire du canton, le Conseil d'Etat se prononce pour la constitution d'un arrondissement de régiment comprenant la partie française et d'un arrondissement de bataillon formé de la partie allemande du canton.

— Il est porté un arrêté interdisant le port et la vente des armes dans les districts de Rarogne oriental et de Conches, et rapportant les arrêtés des 17 juin 1905 et 23 août 1907 prescrivant la même interdiction pour les districts de Martigny et Entremont.

— M. Kuntschen, Chef du Département des Travaux publics, est confirmé comme délégué du canton au Conseil d'administration des C. F. F..

MM. P.-M. Gentinetta, R. Evéquoz et Pellissier sont confirmés comme délégués du Valais au Conseil d'administration du 1er arrondissement des C. F. F.

— Le Conseil d'Etat adopte un projet de décret concernant la correction du torrent de Mauvoisin.

Echos

Caricatures politiques

Un collectionneur M. Je. Grand Carteret vient de réunir le plus grand nombre de caricatures publiées en France, en Allemagne et ailleurs sur les actualités politiques de ces derniers mois.

Voici d'abord les attaques allemandes contre l'Angleterre. En juillet on voit un chargeur anglais portant sur ses épaules le Maroc avec cette légende: « L'Angleterre emportant sa part du Maroc ».

Un peu plus tard ,un autre dessin, intitulé « Agadir » montre un vieux monsieur anglais près de qui se tient un soldat allemand tandis que deux petits jeunes gens l'un Français, l'autre Espagnol lui disent :

« Oncle Bull, je t'en prie, ne laisse pas ce mauvais garçon jouer avec nous! »

Plus loin, c'est la « course pour le prix du Maroc ». On voit le coureur allemand, le coureur français et le coureur espagnol ,prendre leur élan, mais le starter qui a, pour la circonstance les traits de M. Lloyd Georges, s'écrie:

— Halte-là! l'Allemand ne doit pas prendre part à la course, il pourrait gagner! »

Un certain nombre de dessins ne témoignent pas que les sentiments de l'Allemagne à l'égard de la France soient senseiblement meilleurs qu'à l'égard de l'Angleterre.

Ici, c'est l'ombre de Napoléon III qui murmure à l'oreille de M. Fallières, dont les yeux sont agrandis par la crainte:

— Ne faites pas la guerre.

Plus loin, une note plus gaie, Guillaume II murmure, la tête appuyée sur la main: « Si je leur rendais la « Joconde » ils me donneraient peut être le Congo ». Il convient toutefois d'ajouter que cette caricature-là a paru dans un journal français.

Les Allemands, en cette affaire, témoignent d'une crainte naïve d'être « roulés » par la France. C'est ce qu'indique une caricature qui montre un soldat français et un soldat espagnol assis sur un banc et occupés à se partager un sac d'écus. « Eéjà, dit la légende, ils se partageaient agréablement le butin ,lorsque ,subitement la griffe d'une panthère surgit dans la direction du trésor volé ».

Autre note agressive aussi et qui tend à faire croire à l'isolement de la France.

On lit, en effet, cette conversation entre la France et la Russie :

— Est-tu prêt, cousin?

— Mais oui, chère Marianne... pour le traité germano-russe.

Et, pendant que la France, habillée en cuirassier, téléphone à l'alliée russe, celui-ci lui répond en caressant doucement une grosse dame blonde, qui doit représenter l'Allemagne.

Un grand nombre de ces caricatures sont cependant dépourvues de pointe et animées d'un simple esprit de « blague » parfaitement inoffensif.

Les Marocains font les frais de plusieurs d'entre elles. Les nègres du Congo aussi; Ainsi un nègre aperçoit deux fouets ,dont les manches représentent la tête de la République et la tête de Guillaume II et, reculant avec horreur, il conclut par cet axiome: « Un fouet est toujours un fouet. »

Les diplomates ont leur tour aussi. On voit que M. de Kiderlen et M .Cambon sortant ensemble du pavillon où ils viennent de négocier et s'écriant chacun en aparté :

— Oh! comme je l'ai proprement roulé!

Ailleurs, c'est M. de Selves et M. de Kiderlen qui pèsent dans une balance le Maroc et le Togo d'un côte, une partie du Congo de l'autre. Le Congo est sur la table d'opération et on s'occupe à le découper en morceaux. On n'oserait qualifier autrement qu'en latin le morceau donné à l'Allemagne qui est posé sur le plateau de la balance.

Les Allemands aiment à se représenter comme les spectateurs impartiaux des querelles de la France et de l'Espagne. C'est ainsi qu'on voit un soldat prussien se servir une bonne tranche de jambon en buvant du vin du Rhin au bout de la table un Français et un Espagnol se prennent aux cheveux et se menacent du couteau, tandis que le Prussien confortable leur crie:

— Dites-donc, enfants! Battez-vous, mais ne faites pas culbuter la table.

Les Allemands, il convient de l'ajouter, ne ménagent pas leur propre gouvernement. On voit Germania, sous l'aspect d'une bonne fermière inspecter son poulailler et s'écrier avec dépit, après avoir visité une poule qui a la tête de M. de Kiderlen:

— Tonnerre! Elle n'a pas encore pondu!

On voit l'empereur menacé par Maximilien Harden ,déguisé en gladiateur, qui lui dit d'une voix menaçante:

— Combien de fois, faut-il vous dire qu'il fallait brandir l'épée des grands jours!

Un journal de Turin montre le coq gaulois regardant bien en face un champ dans lequel M. de Bethmann agite un épouvantail ,qui représente Bismarck, et lui disant :

— Cher Bethmann, ces épouvantails ne me font plus peur.

Un journal de Vienne donne simplement un portrait de Guillaume II avec cette légende: « Avec les Français, je m'arrangerai toujours, mais comment m'en tirer avec les pangermanistes? »

NOUVELLES DIVERSES

Le départ du roi d'Angleterre pour l'Inde

Le roi George qui se rend comme on sait à Delhi pour être couronné empereur des Indes, a quitté Londres samedi matin avec la reine Marie; la reine Alexandra et la princesse Victoria l'accompagnaient.

Depuis son avènement, c'est la première fois que le souverain quitte l'Angleterre pour une absence de quelque durée; aussi, depuis le palais jusqu'à la gare une foule énorme s'était-elle massée afin de l'acclamer à son passage.

A l'arrivée du train royal à Portsmouth, le roi a été reçu sur la jetée sud par le commandant du port et tous les officiers généraux accompagnés de leur état-major.

Après avoir passé en revue la garde d'honneur, le roi est monté à bord du « Medina » le paquebot spécialement aménagé pour le voyage. On avait d'abord songé à aménager un croiseur mais on a reconnu bien vite que pour un voyage prolongé il était infiniment préférable d'affréter un paquebot.

Dès que le roi a été à bord l'étendard royal a été hissé au grand mât et tous les bâtiments sur rade ont salué.

A trois heures, la reine Alexandra et la princesse Victoria ont pris congé du roi et de la reine et ont pris le train qui devait les ramener à Londres.

Bientôt après le Medina a appareillé, suivi de son escorte, le Cochrane, le Defence, l'Argyl, le Natal qui doivent l'accompagner pendant tout le voyage. Bientôt la première division de la home fleet et la première escadre de croiseurs appareillaient à leur tour; elles ont accompagné le yacht royal jusqu'en pleine mer et sont rentrées le même soir à Portland.

L'escadre royale arrivera mardi à Gibraltar où les croiseurs feront leur plein de charbon; ellen e s'arrêtera pas à Malte, en raison du choléra. Elle arrivera à Port-Saïd le lundi suivant, 20 novembre.

Le roi a présidé avant son départ le conseil privé et a reçu la commission, à qui pendant son absence il délègue une partie de ses pouvoirs. Cette commission se compose: du prince Arthur de Connaught ,de l'archevêque Canterbury, du lord chancelier et du président du conseil ,lord Morley.

Un scandale au ministère français des affaires étrnagères

L'enquête sommaire à laquelle a procédé M. de Selves pour réorganiser les services du quai d'Orsay a permis, dit le « Temps » de constater qu'un grand désordre régnait dans les attributions et dans les services. C'est ainsi qu'il est établi que les télégrammes dont M. de Selves ,ignorait, il y a trois jours l'existence ,n'ont point passé par le bureau du directeur politique. Ils ont été élaborés directement, sans intervention du directeur responsable ni de son adjoint, par le chef du cabinet et le chef du bureau du Maroc qui n'est qu'un des bureaux de la direction soumis par conséquent à l'autorité du directeur.

Cette situation se trouvait aggravée par la collaboration directe que le cabinet avait instituée, de sa propre autorité, avec le ministre de France au Maroc en mission à Paris, si bien que la plus grande partie des affaires d'Espagne au Maroc, depuis un an, ont été traitées complètement à l'insu du directeur politique mis ainsi dans l'impossibilité de remplir sa tâche.

Plusieurs fois, au cours des négociations franco-allemandes, M. Jules Cambon eut à se plaindre des contradictions qu'il relevait dans ses instructions et qui témoignaient d'un évident désordre au quai d'Orsay.

Les élections en Espagne

Les monarchistes triomphent grâce à leur coalition contre les républicains, divisés en socialistes et radicaux. A Madrid, 14 monarchistes ont été éluus, dont 9 libéraux, 3 conservateurs et 2 catholiques, contre 9 républicains qui perdent la majorité au conseil municipal.

Les monarchiste striomphent à Saragosse, Valence et dans la plupart des autres villes. Les résultats sont incertains à Barcelone. Quelques incidents sont survenus entre républicains Un député radical M. Azzati, a été arrêté à Valence pour violence.

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS

Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête

Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL

Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève

Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

Dernière Heure

La guerre

TURIN, 13. — Les 50e et 57e régiments d'infanterie, en garnison à Turin, sont partis pour Naples avec leur effectif de guerre. Ces deux régiments avec des sections d'artillerie et des détachements de cavalerie et du génie, vont s'embarquer pour l'Orient. Ils constituent la première brigade de dix mille hommes destinés éventuellement à appuyer les opérations navales dans la mer Egée.

PARIS, 12. — On mande de Rome au « Temps » que l'Italie serait à la veille de faire une grande opération militaire dans la mer Egée et sur la côte turco-asiatique. Cette opération est attendue, dit-on, dans les milieux bien informés pour lundi 13 novembre.

TRIPOLI, 12. — Hier samedi, vers midi, de nouveaux combats sans importance ont eu lieu à Sidi Messri. Quelques coups de canons sans conséquence ont été tirés sur le front oriental des Italiens.

Deux pelotons de grenadiers qui escortaient des travailleurs occupés à dégager le champ de tir furent attaqués par surprise par les Arabes. Les grenadiers répondirent à l'attaque. On releva sept blessés.

Les informateurs italiens annoncent que les pertes des Arabes le 9 novembre sont d'une centaine de morts et blessés. Celles des Turcs ne sont pas précisées, on sait seulement que parmi es morts se trouvaient deux officiers.

Des Arabes arrivés hier des tranchées italiennes assurent qu'un bataillon de chasseurs turcs venant de Garian est arrivé à Ain Zara. Ce bataillon comprendrait 400 hommes.

Un petit nombre seulement de Turcs serait resté à Garian, le gros des forces est actuellement devant Tripoli. On signale devant Khoms des forces régulières turques.

TRIPOLI, 13. — Dimanche matin à h. 30 300 cavaliers et un millier de fantassins arabes ont fait une démonstration contre le front sud des forts ed Messr et Boumeiane.

Ils ont été repoussés après une violente fusillade et une violente canonnade.

En se retirant, ils ont passé devant Gargaresch où ils ont été poursuivis par les obus d'un cuirassé embossé à la rade ouest.

TRIPOLI, 13. — Les attachés militaires étrangers quitteront Tripoli ce soir. Une réception a eu lieu au Konak à l'occasion de l'anniversaire du roi d'Italie.

Le colonc lGrant ,attaché anglais, prit la parole au nom de ses collègues et dit qu'il était heureux d'assister à la première fête nationale italienne à Tripoli.

Sa neutralité, dit-il, lui interdit de souhaiter aux ames italriennes la victoire, mais il peut faire des vœux en faveur d'une paix honorable .

Pas n'est besoin de forcer les enfants

pour autant qu'il ne s'agisse pas d'entêtement, mais de répugnance naturelle. Celle-ci se remarque fréquemment quand on donne de l'huile de foie de morue ordinaire qui répugne aux enfants comme aux adultes. Quiconque la remplacera par l'Emulsion Scott, n'aura aucune contrainte à exercer. L'Emulsion Scott est de goût agréable et si facile à digérer, qu'elle est supportée par les estomacs les plus faibles.

Exiger toujours l'Emulsion avec cette marque "le Pêcheur", marque du procédé Scott.

L'Emulsion SCOTT

provoque l'appétit et détermine de cette façon une augmentation de poids et de bien-être général.

Que l'on se méfie des contrefaçons et que l'on demande uniquement la véritable Emulsion Scott.

Prix :

2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

Feuilleton de la «Feuille d'Avis du Valais (7

LA CONQUÊTE

Il eût volontiers pleuré de s'être si mal défendu car par un paradoxal de bien commun d'âme, tout en chérissant l'image charmante de Colette retrouvée, il désirait âprement nier un tel sentiment aux yeux d'autrui. Considérant le banal programme du lendemain et des jours suivants, Rémy se trouvait profondément dégoûté de la vie!

Aller au lycée ,travailler, quel piètre sort! Quoique très intelligent, il n'était pas encore capable de comprendre la nécessité des études régulières. Il avait en horreur les classes du lycée, dont Donald, sans en approuver complètement le régime, avait jugé la fréquentation utile pour son fils, au moins pendant un certain temps, afin que celui-ci s'habituât à compter avec la rude humanité qui s'y trouve tout entière représentée en « maquette », pour ainsi dire.

A l'heure de ce court crépuscule d'hiver, Rémy, doué d'une vive imagination, désira ardemment vivre en quelque palais somptueux, une ville et à une époque indéterminées; il y porterait constamment son élégant et sombre costume de la veille, parmi d'exquises dames parées; dans des salles dorées, des jardins peuplés de statue sde marbre et où pleuraient des jets d'eau, il passerait son temps à déclamer des vers, à chanter des chansons, à soupirer et à sourire...

Ces désirs véritablement difficiles à réaliser, au lieu de le réconforter, lui firent sentir encore davantage sa solitude et son désœuvrement.

A défaut de tels rêves, il se fut contenté de la réalité de la veille; mais la baronne Cilly ne renouvelait pas quotidiennement ses réceptions. Rémy, qui jusqu'alors n'avait été rien moins que mondain, se mit à passer en revue les relations de son père et à supputer les chances qu'il y avait pour lui de participer à ces invitations. Il dut reconnaître, avec humiliation et dépit, que ces chances étaient faibles: il n'était admissible encore — oh! honte! — que dans les bals d'enfants! Dès lors, l'image d'une petite fée et d'une petite reine charmeuse, qui était réapparue mystérieusement et délicieusement à l'horizon de ses pensées, s'évanouit, s'effaça définitivement comme le soleil disparaissant à l'horizon du ciel. Colette avait bien promis de venir les voir; mais viendrait-elle? Elle n'avait aucune place dans son existence réelle; mais, en moins de vingt-quatre heures, elle en avait pris une énorme dans sa vie imaginative.

Quant Valentine ,rentrant de ses courses vint dans sa chambre, elle le trouva tout pâle et singulièrement désolé.

D'abord, comme il n'avait pas allumé sa lampe, elle crut qu'il dormait, et elle allait se retirer doucement lorsqu'elle aperçut sa silhouette accoudée à la table, devant la fenêtre et se profilant vaguement sur la vitre qu'éclairait un réverbère placé juste en face. Alors elle s'approcha :

— Tu ne dors pas? Pourquoi ne me disais-tu rien? Comment es-tu, mon chéri!

Elle l'embrassait au front, lui prenait les mains:

— Tu es tout gelé! Ton feu est éteint. Pourquoi restes-tu ainsi sans lumière?

— Je ne sais pas... ça m'est égal...

Valentine fut frappée de l'intonation de cette voix morne qui exprimait le néant profond où Rémy tenait actuellement les êtres et les choses: une lampe! du feu! lire ou dormir! Quelle importance cela a-t-il dans la vie? semblait-il dire.

Elle l'emmena avec elle dans sa chambre, après une courte résistance dont elle triompha en lui affirmant qu'elle avait besoin de lui.

Il était rare que les raisons de Rémy ne cédassent pas à cette raison. Et puis, ce fut une douce violence, car la présence de « maman Tine » si douce, si caressante, était certainement un baume aux douleurs du pauvre enfant. Elle le consulta, sans paraître s'apercevoir de sa remarquable indifférence, sur la disposition d'une étagère à livres et à bibelots qu'elle venait de commander et voulait placer dans son petit salon.

— Tiens, tu vois là... Crois-tu que ce serait bien?... Oui, n'est-ce pas! Nous arrangerons cela nous-mêmes, tu m'aideras.

Elle faisait les demandes et les réponses. Rémy était son aide habituel pour tous ces menus arrangements décoratifs d'ingéniosité féminine. Elle avait ainsi développé chez lui le goût de l'ordre, de l'harmonie, du foyer; elle l'y retenait invinciblement par mille liens invisibles, l'habituant à se plaire parmi les choses fines, choisies, d'une intimité intelligente, afin que plus tard, toujours, il y revint et s'y plût mieux qu'ailleurs.

Au bout de quelques minutes, n'ayant aucun succès avec son étagère, elle se mit très naturellement à parler de Colette Rémy, d'abord défiant, demeura silencieux; mais, comme elle lui posait cent questions sur la jeune fille, il fut bien forcé de répondre.

Ayant observé sa mère d'un œil investigateur, il jugea, à la parfaite simplicité de son air, « qu'elle ne savait rien » de ses sentiments secrets qui s'étaient si fort exaltés tout à l'heure. Ceci le rassura complètement, et bientôt il parla d'abondance, toujours sur le même sujet: Colette.

Valentine, avec un sourire sympathique, se bornait à introduire dans cette conversation-monologue de simples exclamations: « Oh!... Ah!... Vraiment! » Cela ne tirait pas à conséquence et permettait à Rémy de s'épancher librement.

Quand il s'arrêta, au bout d'une heure, un peu essoufflé, il ne sentait plus son mal de tête et parassait avoir repris goût à la vie.

II

AVENIRS...

Certains matins de printemps sont cruels aux étés de certaines femmes. Quelle fut la confiance d'Yvonne Allyre en sa propre personne, elle devait constater cette vérité, un beau midi de mars, au moment où, s'étant levée avec force bâillements et étirements, elle se regardait, suivant son habitude, dans la glace ronde de sa toilette

— Mon Dieu! que j'ai mauvaise mine! s'écria-t-elle.

Et c'était là un euphémisme, car de fait, dépouillée de fards et de parures, la belle « Madame Allyre » était laide. Une fois la figure faite, elle passait encore pour une très jolie femme, mais, le matin, avant d'être ondulée, cosmetiquée et duvetée, elle avait le visage terne et fatigué. La peau séché et décolore portait de petites griffes terribles aux coins des yeux et aux commissures des lèvres; ses paupières rougies par les veillées dans les salles surchauffées et éclairées de lumières factices n'étaient plus ombrées de sourcils bien fournis.

Enfin, elle n'avait plus à se le dissimuler, elle engraissait. Or, engraisser à son âge et avec la taille ronde qu'elle avait toujours eue c'est s'empâter, et elle luttait contre l'empâtement, avec toute l'énergie dont elle était capable. En ce moment même, elle attendait la masseuse .Mais elle était bien lasse et se sentait l'estomac à la fois tiraillé et brouillé.

Vite, elle s'arrangea un peu. Pendant qu'elle procédait à cette première préparation, on frappa discrètement à la porte.

— Entrez, dit-elle, croyant que c'était la femme de chambre.

Ce fut Colette qui apparut, Mme Allyre lui jeta un regard peu bienveillant. La fillette était adorablement jolie, ce matin-là. Gracile et longue dans son costume bleu foncé, ses cheveux d'or moussant en bandeaux sans apprêt sous le canotier de feutre clair où s'envolait un oiseau puis, tombant en belle natte jusqu'à sa taille, les joues d'une pâleur rosée, les yeux purs comme l'eau, elle apportait sa délicieuse fraîcheur, tel un bouquet vivant.

Elle tendit son front à sa belle-mère et lui rendit son baiser avec précaution, habituée aux « Prends garde! » qui arrêtaient tout élan. Les effusions, il y avait longtemps que de mélancoliques expériences les avaient éteintes chez Colette. Cependant, aujourd'hui, elle paraissait au moins en paroles, plus expansive que de coutume.

— Je viens du Bois avec papa...

LA BOUCHERIE
Louis MOREL à Genève
Place du Bourg-de-four 17
expédie du bœuf première qualité par colis postaux de 5 kilos aux prix suivants:
bœuf à bouillir depuis 1.40 le kg.
„ à rotir „ 1.70 le kg.
Les commandes sont expédiées par retour du courrier contre remboursement.

Jos. MÖLLER :: Kostümier :: ZÜRICH I
Telephon 7616 — **Neumarkt 25** — Telephon 7616
empfiehlt sein **grosses Lager** in
Damen- und Herrenkostümen
zur mietweisen Lieferung für **Festspiele, Festzüge, vaterl. Schauspiele, Dialektstücke, kom. Couplets, Tänze, Reigen, lebende- u. Marmorbilder etc. Hochfeine Maskenkostüme** für Damen und Herren, **Anfertigung nach Mass,** kauf- und leihweise. Prompte, kulante Bedienung. Billigste Preise.

La Filature et Fabrique de draps et milaines
H. BERGER-BESSON
à ECLÉPENS (Vaud)
Maison fondée en 1838
recommande aux propriétaires de moutons sa spécialité;
Fabrication à façon de milaines et bons draps
unis et façonnés pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits. — **Filage de laine à tricoter. Fabrication de couvertures de lits et de chevaux.** Echantillons et renseignements sur demande.
Vente de draps fins et nouveautés, draps de sport mi-draps, cheviots, milaines
pour **femmes** et **enfants.** Envoi d'échantillons.
Cet établissement, des mieux aménagés, possède les machines les plus perfectionnées, ce qui lui permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus tageux.

Fabrique de Chalets Suisses
Catalogues et Devis ! sur demande !

TÉLÉPHONE 34-93
Pavillons - Kiosques - Garages - Mazots
CHALETS DÉMONTABLES
J. Mathey • Prilly - Lausanne
EXPORTATION

Baume St-Jacques
de **C. TRAUMANN,** phcien, **Bâle**
Marque déposée
Remède souverain pour guérir toutes plaies ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, éruptions, eczémas, dartres, hémorrhoïdes, engelures. Prix 1.25 dans toutes les pharmacies. Dèpôt général
Bâle, Pharmacie St-Jacques
Lausanne, Pharmacie place St-François. MORIN & Cie, Palud 21.

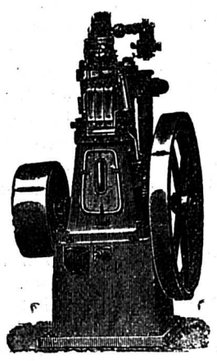
Moteurs
à Benzine, Pétrole, Gaz, ou à Huile lourde
(Consomation 2 ½ Cts. par HP. et heure)
pour l'agriculture et l'industrie
Construction reconnue solide et le meilleur marché.
WEBER & Cie. Uster-Zurich
Fabrique de machines et fonderie.
Références de Ier ordre — Prospectus gratis

Si vous voulez avoir du succès ? insérez dans le Journal et Feuille d'Avis du Valais répandu et lu dans tout le canton ?

Règles Méthode infaillible pour tous retards mensuels, Ecrire Pharmacie de la Loire, Nr. 22 Chantenay à Nantes (France)

Une pipe gratis!
avec 9 liv. de mon célèbre tabac.
9 liv. avec la pipe coûtent: fr.
Tabac Armaillis Montagnard 4.90
„ Tell 5.50
„ Chasseur 6.50
„ Hollandais 7.90
„ Sultan 9.50
„ Président 10.90
fco., à choix la pipe de santé ci-contre ou une pipe de bois richement sculptée ou une longue pipe de porcelaine.
Livraison excellente recommandée.
Kern-Spitze
Gesundheits-Pfeife
Léon Beck, fabricant
Kriens-Lucerne.

La santé pour tous
Bagues Electro-Médicales Euréka
Eurêka
Sont les seules reconnues efficaces pour la guérison certaine des maladies suivantes: Rhumatismes, migraine, goutte, névralgies lumbago, sciatique, douleurs, débilité nerveuse, appauvrissement du sang, toux nerveuse, aphonie surdité, choléra, hémorroïdes, hystéries-tics douloureux, paralysie, anéstésie etc.
PRIX: nicklée **fr. 2.50**, argentée **fr. 5**, doublé or supérieur **fr. 8.** Envoi contre rembours. Prospectus gratis et franco
Seul dépôt:
Ls. ISCHI, fab, Payerne

La réponse

Le commandant en retraite Forgeur était furieux: sa nièce Janine Forgeur — orpheline, sans dot, sans moyens d'existence même — refusait l'offre d'un brillant parti ,sous le prétexte que son cœur se taisait et qu'elle ne voulait pas faire uniquement un mariage d'intérêt.

Le commandant, lui ,voyait les choses à un point de vue particulier. Il se considérait comme engagé à bien établir sa nièce ,car il était pointilleux à l'extrême sur le chapitre de la famille; avant tout, l'on ne devait pas déroger. Son frère, entrepreneur de tnavaux publics, avait perdu sa fortune au cours d'une longue maladie, où ses affaires avaient été mal administrées; mais nul créancier n'ayant été lésé, la dignité de clase subsistait intacte et Janine devait, par un bon mariage se maintenir à un rang convenable, à un rang « propre ». Ce qualificatif, pris dans toutes les acceptations possibles — pour exprimer la dignité aussi bien que la netteté — ponctuait continuellement ses discours. Il avait gardé une hantise professionnelle de la propreté; sa maison était terriblement astiquée, ses domestiques luisaient comme des phares — ils devait mettre des gants pour faire les gros ouvrages, afin de ne pas s'encrasser les ongles.

Ni les jurons ,ni les apostrophes véhémentes n'ayant suffi à vaincre l'obstination systématique de Janine, il résolut d'avoir recours à un débat de principe, pour la convertir à ses idées personnelles. Et, dans le but de renforcer l'assaut de sa propre éloquence ,il s'adjoignit une amie ,Mme de Ramont ,qui possédait l'art des souples oraisons.

C'est l'après-midi. Le salon, garni de meubles de style Empire est vaste et sévère :le donne en plein par deux larges fenêtres. Aux murs, les tableaux représentant des scènes militaires contribuent à amplifier la solennité du lieu comme le feraient des témoins impassibles postés à distance.

Le commandant et Mme de Ramont siègent en des fatueuils, près de la cheminée; lui, martial, la moustache blanche, portant la redingote noire, à décoration rouge;, elle ,femme de diplomate profil séduisant, parée d'étoffes rares et de joyaux étincelants.

Janine, loin d'eux ,se tient debout ,adossée au piano; son costume de deuil, tout uni ,paraît élégant, tellement le corps qu'il habille est bien proportionné. Janine a vingt-deux ans; assez grande, mince, elle est brune avec un visage étroit et toute sa personne dégage une beauté sans éclat, mais solide et précieuse. Elle offre ,faut-il le dire, une beauté d'objet d'art, car ,à la voir, on comprend qu'un homme de goût, riche et distingué, désire l'épouser pour elle-même, sans considération de fortune ni de caste.

Il y a déjà près d'une heure que dure la discussion. On en arrive aux paroles décisives.

Le commandant, très affectueux au fond, disserte sur le ton autoritaire ;il est habitué à morigéner les plus tenaces volontés, mille tonnerres! Mme de Ramont, reine d'un salon politique, sait aussi, à sa manière comment influencer les résolutions excessives.

— Enfin! s'écrie le commandant, voici un point hors de doute; c'est que dans ta situation tu ne peux rien faire de mieux que de te marier le plus tôt possible.

— Je ne suis pas du tout de cet avis, mon oncle, dit Janine, posément.

Le commandant sursaute et frappe du pied.

— Qu'est-ce que tu dois faire alors?

Janine resta calme.

— Il ne me plaît pas de sortir de ma pauvreté par le mariage, tout au moins maintenant, où nulle inclination sentimentale ne me sollicite.

— Il faut vivre, prononça Mme de Ramont.

— Alors je préfère exercer une profession et garder mon indépendance.

Nouvelle indignation du commandant.

— Une profession pour toi! Je ne vois rien de propre!

— Pardon! l'enseignement me conviendrait très bien.

— Sermer des enfants! Fi l'horreur! tu n'y penses pas?

— Mes démarches sont faites depuis longtemps, et je viens d'obtenir ma nomination.

— Où? dans un lycée! demanda Mme de Ramont.

— Non, dans une école ordinaire, la simple école pour les enfants du peuple.

— C'est de la folie, vocifère le commandant. Il faut ,avant tout ,vivre dans un milieu propre.

— Dans quel quartier iras-tu? demanda encore Mme de Ramont.

— On ne choisit pas; je suis envoyée dans un quartier pauvre et ma foi, mon orgueil s'en réjouit, auprès de l'enfance déshéritée, le rôle de l'institutrice peut atteindre à une grandeur vraiment exaltante.

Mme de Ramont sourit, très amicale ,très habile:

— Certes, la carrière de l'enseignement, exige un cœur dévoué; toutefois, il ne faut pas s'exagérer la valeur d'un héroïsme que l'on partage avec des milliers de collègues.

L'oncle s'est levé, il roule des yeux furibonds et sonne son domestique.

— Baptiste, voici un grain de poussière sur ce marbre de pendule; vous mériteriez d'avoir mon pied en quelque part, rompez!... Et toi, Janine, réfléchis donc que les marmots se tiennent mal, ils ne sont pas à toucher avec des pincettes!

— Mais mon oncle, c'est justement pour cela que je serais institutrice; pour corriger leur manque de tenue physique et morale.

Mme de Ramont poursuit ses adroites objections.

— Tu connaîtras des femmes grossières, tu souffriras de contacts hostiles...

— Non, les gens vulgaires ne m'effrayeront pas, parce que je ne les haï pas; la méchanceté, souvent c'est nous qui la commençons...

Janine fait preuve d'un tel parti pris que l'amie adresse au commandant un grand geste de renonciation:

— Laissons-la entrer en fonctions dans sa vilaine école; nous aviserons d'un commun accord, à la tirer promptement de cette infériorité.

Mais Janine proteste avec vivacité:

— Ne vous donnez pas tant de peine, ni toi, ni mon oncle; je n'accepterai pas vos bons offices. Car, je serai heureuse, les enfants s'attacheront à moi; je me vois livrée à leur exigence affectueuse, entourée de leurs gestes caressants.

Pour le coup, Mme de Ramont elle-même se fâche et parle d'une voix passionnée.

— Comment! le jour où ton oncle, moi, mon mari, nous interviendrons pour t'offrir un parti susceptible de satisfaire les meilleures aspirations sentimentales — quoi donc pourra te retenir contre ta famille, contre l'honneur, la dignité et contre ton intérêt, ton avenir? Quoi donc, en un mot pourra te retenir contre la vie, contre l'amour, contre la poésie?

Le commandant, formidable d'indignation, croise les bras, dans une pose de défi et reprend à son tour:

— Qu'est-ce qui pourra te retenir? Dis, réponds!

Janine se tait. Parbleu! Que répondrait-elle Alors, l'oncle, selon un tactique normale, fonce sur elle pour achever la victoire :

— Un jour, nous irons te chercher dans ton école, nous t'appellerons, nous exigerons de l'emmener... tu seras là..., en face de nous, qui t'attendrons avec le présent d'une situation propre! Propre! Tu entends!

Il brandit ce mot, il le hurle, — c'est une arme; il la tient ,dirait-on dans son poing fermé, il a une attitude frémissante ,tremble. Malheur à qui irait contre ce mot-là!

— Hé bien, dis: devant l'offre d'une *situation propre*, n'est-ce pas, qu'est-ce *qui te* retiendra? Réponds... ose donc répondre

Janine lève sur son parent un regard ineffable; elle possède la sérénité qui désarme les plus forts. Le front noble, le sourire mystique, lointain, elle répond tout doucement :

— Qu'est-ce qui me retiendra?... Sans doute des mains petites... pas très bien lavées...

— Comment! Ton père a eu le temps d'aller se promener ce matin?

— Oui. Il m'a rencontrée au moment où je sortais avec Miss (la dernière des Miss variées qui s'étaient succédé chez les Allyre était, il s'en trouve parfois, une charmante vieille fille de trente-cinq ans environ). Il a dit: « Il fait trop beau ce matin; les affaires m'attendront encore une heure; c'est moi qui vais l'emmener promener. » Et il a même ajouté, fit Colette avec un joli rire: « Quand on a une belle grande fille comme toi, il faut la montrer. »

Elle rougissait d'une façon charmante ,visiblement heureuse de l'orgueil qu'elle inspirait à son père :

Mme Allyre marmotta :

— Très mauvais, ces compliments aux enfants.

Colette se mordit les lèvres et regretta d'avoir cédé à ce bien naturel mouvement d'expansion. Elle n'était pas sans s'apercevoir que sa belle-mère commençait à trouver bien gênante la grande fille qu'elle devenait, car il arrivait une chose qu'elle n'avait pas prévue, aux premiers temps de son mariage, c'est que peu à peu ,les années passant, bien des gens négligeraient le souvenir vague d'une première Mme Allyre et attribueraient étourdiment à la seconde une maternité tout à fait inopportune.

De la part de quelques-uns, c'était pure bonne foi un peu égarée par l'âge douteux, au plein jour, de Mme Allyre; de la part de quelques autres, c'était malice préméditée.

— Comment! ma chère, c'est à vous, cette grande fille-là!... Déjà! Mon Dieu, comme ça vieillit, n'est-ce pas, les enfants! Est-elle jolie.

— Mais elle ne vous ressemble pas du tout!

Mais ce n'est pas ma fille; c'est la fille de mon mari, répondait Mme Allyre, pâle de rage.

...Et des explications minutieuses sur leurs âges respectifs, de ces explications qui sont fatalement accueillies par l'incrédulité.

Cependant, Colette qui était venue dans une intention particulière, reprit :

— Nous avons rencontré beaucoup de monde au Bois: les Sevreuse, les Avrard, Mme Solly, à cheval...

— Et les Brissac, vous les avez vus? interrogea Mme Allyre, se reprenant malgré tout à l'intérêt excessif que lui inspiraient ces éternels comparses de sa vie en figuration.

— Non, mais nous avons rencontré aussi les Donald...

— Donald? Qui çà, Donald!... Ah! oui, je sais, le docteur...

— Et sa femme. Ils ont été si gentils! Nous avons causé assez longtemps, et Mme Donald m'a demandé si je pouvais aller dîner chez eux dimanche prochain. Papa veut bien, et je viens vous demander si vous voulez bien aussi? N'avez-vous pas pris d'autres engagements pour ce jour-là? Dites, mère, est-ce que je puis!

— Chez les Donald, dîner?... Drôle d'idée! Est-ce qu'il y a une soirée après? Je trouve au moins singulière cette invitation pour toi toute seule!...

— Oh! non, il n'y a pas de soirée!... Ou du moins... je ne crois pas, ajouta Colette avec franchise; il n'en a pas été question... Puis-je accepter? Je dois écrire un mot...

Une femme de chambre entra.

— Madame, on apporte le peignoir que Madame a commandé.

— Ah! bien! bien, faites entrer.

Madame Allyre se leva en adressant un dernier coup d'œil peu satisfait à la glace, et s'adressant à Colette:

— Allons, va, va... tu vois que je suis pressée, occupée; il est horriblement tard! Est-ce que ton père rentre déjeuner?

— Oui, je crois... mais, dites, que dois-je répondre.

— Mais réponds « oui » naturellement. Cela n'a aucune importance, je n'ai pas besoin de toi dimanche.

Colette, qui savait bien que sa belle-mère n'avait jamais besoin d'elle, et à qui cette affirmation eut arraché un soupir en d'autres moments, s'en alla l'âme ravie et, tout de suite écrivit une gentille et affectueuse lettre à « maman Tine » cmme elle oappelait toujours Valentine dans son souvenir ,bien qu'elle l'eut ce matin, en la revoyant nommée « Madame » avec un respect cérémonieux.

Depuis la première rencontre avec Rémy, ils n'avaient pu parvenir à se revoir. Colette avait diplomatiquement obtenu de sa belle-mère un jour qu'elles étaient en courses près du parc Monceau, qu'elle fît une tentative de visite avenue de Villiers, chez les Donald, mais elles n'avaient trouvé personne.

Quinze jours plus tard, Valentine avec Rémy rendait correctement cette visite — avec le même résultat négatif.

Ces vaines tentatives avaient été suivies chez le jeune garçon d'une recrudescence d'humeur sombre et d'une aggravation de mauvaises notes au lycée: « Elève très intelligent mais sans aucune application au travail ».

Le docteur Donald s'en montrait fort affecté.

— Je ne vois pas du tout l'avenir de cet enfant, disait-il à sa femme.

Mais elle avait plus de confiance. Elle observait patiemment, scrupuleusement Rémy. Elle désirait ardemment lui découvrir un goût sincère et soutenu pour quelque carrière que ce fut; l'important était qu'il eût un but et manifestât la volonté d'y atteindre. Le vulgaire bachot au détour de la seizième année, ne l'inquiétait pas. Les inattentions de Rémy ne parviendraient pas à détruire la souplesse de sa mémoire et les ressources de sa vive intelligence, au point de lui faire subir un échec. Il est vrai que, très justement, le docteur tenait un tel résultat pour nul au point de vue de la grave question d'avenir; néanmoins, cet avenir, Valentine espérait le voir se dessiner nettement et heureusement, une fois cette étape indispensable franchie.

Elle attendait de cette nature un peu tourmentée une orientation bienfaisante après les indécisions inquiètes de la période de transition.

C'est que cet enfant était pour elle l'objet d'une double tendresse. Avec les années, la plaie vive de son cœur s'était close; son petit enfant perdu ne lui laissait plus que le souvenir triste et doux du passage d'un oiseau frêle, abrité un temps sous son aile maternelle puis reparti vers l'horizon pur et clair d'où il était venu un jour de printemps. Maintenant elle s'était habituée à reporter sur l'autre tous ses rêves, toute sa sollicitude. Elle l'aimait véritablement, en mère qui n'a qu'un enfant unique. Et elle savait être clairvoyante ,dans la profonde tendresse et la fierté que lui inspirait légitimement ce grand garçon, devenant de jour en jour plus robuste et témoignant d'un esprit curieux encore qu'un peu nonchalant. Elle redoutait précisément cette nonchalance un peu maladive, qui pouvait être funeste à l'âme aussi bien qu'au corps; elle la combattait de toute sa volonté et par tous les moyens.

Elle avait bien deviné qu'une des causes de l'actuelle crise de paresse et d'indifférence des Rémy venait de cette nostalgie sentimentale à l'égard de sa petiet amie d'enfance, retrouvée dans un décor qui avait frappé son imagination. Elle ne jugeait pas imprudent que cette légère exaltation prit contact avec la réalité; de là son insistance pour qu'on autorisât Colette à venir les trouver, dans l'intimité simple et affectueuse de leurs rapports d'autrefois, un dimanche soir.

Les dimanches après le dîner, où étaient conviés tour à tour — on n'était jamais plus de huit à douze — les vrais amis, les Donald recevaient. Ce n'étaient pas des soirées dans le sens mondain du mot. En disant: « Nous restons chez nous le dimanche soir », le docteur et sa femme entendaient l'hospitalité la plus large, mais la plus simple. Les quatre pièces salon, boudoir, salle à manger et cabinet de vail de Jean (il se réservait exclusivement son cabinet de consultation adjacent à cette dernière pièce) s'ouvraient en enfilade ,gaîment éclairées. Un buffet très simple ,mais abondamment servi était en outre installé dont l'accès rendait inutiles le cérémonial et les complications du service domestique.

(à suivre)